

N° 390 /2021/MEPSTA/META/CAB/DFPA

## COMMUNIQUE

Le Ministre délégué auprès du Ministre des Enseignements Primaire, Secondaire, Technique et de l'Artisanat, chargé de l'Enseignement Technique et de l'Artisanat (META) communique :

Il est organisé, avec le soutien financier et technique de la Coopération Allemande à travers le Programme pour le Développement Economique Durable (ProDED) de la GIZ, une phase pilote de formation professionnelle conduisant directement à l'insertion socioprofessionnelle des bénéficiaires.

La formation est organisée à l'intention des jeunes des deux sexes dans les zones économiques constituées autour des villes d'intervention du ProDED/GIZ à savoir Tsévié, Kpalimé, Atakpamé, Sokodé, Kara et Dapaong.

Les métiers porteurs retenus pour cette phase pilote sont : **Elevage de la volaille locale (Pintade et ou poule), Transformation de poisson et viande, Pisciculture, Compostage –Maraîchage, Technique en forage et irrigation, Transformation des fruits en jus, sirop et confitures.**

Les candidats sélectionnés seront placés en entreprise pour leur formation pendant une durée de trois (03) à six (06) mois.

Le nombre de places disponibles est de 60 en raison de 10 personnes par ville d'intervention du Programme.

### Les conditions d'admission sont les suivantes:

- ✓ Avoir un âge compris entre 18 et 45 ans,
- ✓ Etre disponible et motivé à suivre la formation sur place ou hors de sa localité,
- ✓ S'engager à suivre la formation jusqu'à son terme,
- ✓ Disposer d'un projet professionnel ou d'une idée de projet dans le métier choisi.

**Le dossier de candidature comprendra :**

- Une lettre de motivation précisant le métier de formation choisi ;
- Un curriculum vitae détaillé ;
- Une copie non légalisée de l'acte de naissance ou toute autre pièce en tenant lieu ;
- Les copies non légalisées des certificats, attestations, titres professionnels ou diplômes éventuellement obtenus.

**Lieu de dépôt**

**A TSEVIE :** Point de Service de l'Agence Nationale pour l'Emploi (ANPE)

**A KPALIME :** Point de Service de l'Agence Nationale pour l'Emploi (ANPE)

**A ATAKPAME :** Point de Service de l'Agence Nationale pour l'Emploi (ANPE)

**A SOKODE :** Point de Service de l'Agence Nationale pour l'Emploi (ANPE)

**A KARA :** Point de Service de l'Agence Nationale pour l'Emploi (ANPE)

**A DAPAONG :** Point de Service de l'Agence Nationale pour l'Emploi (ANPE)

**Date d'ouverture et de clôture du dépôt de dossiers**

Les dossiers de candidatures sont enregistrés à partir du **22 mars 2021**.

La date de clôture du dépôt des dossiers est fixée au **02 avril 2021 à 17h 30**.

La sélection des bénéficiaires se fera sur étude de dossier.

Fait à Lomé, le 18 MARS 2021

Le Ministre Délégué



*Kokou Eké HODIN*  
**Kokou Eké HODIN**